



# Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° ALLOCATAIRE :  
1813623 J

**NOUS CONTACTER :**

Nous téléphoner :

**0810 25 13 10**

Service 0,06 €/min  
+ prix appel

Nous écrire :

Caf des Bouches-Du-Rhône  
215 Chemin DE GIBBES  
13348 MARSEILLE CEDEX 20  
Tous nos contacts sur [caf.fr](http://caf.fr)

131

Monsieur SIMON PICARD  
4 RUE FONDERE  
13004 MARSEILLE

Le 02/03/2016

Le directeur de la Caf des Bouches-Du-Rhône certifie que :

SIMON PICARD, né le 15/05/1988  
SEIKO PICARD, née le 28/09/1987

ont perçu les prestations suivantes pour le mois de **février 2016** :

PRESTATIONS	MONTANT
Allocation de logement	329,00 €
Prime d'activité <sup>1</sup>	190,25 €
<b>Soit au total</b>	<b>519,25 €</b>

1. Eléments de calcul de la prime d'activité :

- Montant forfaitaire : 524,16 €
- Montant de revenu d'activité pris en compte : 310,08 €

## QUOTIENT FAMILIAL

**février 2016 : 478 €**

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf des Bouches-Du-Rhône.

*Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.*

### Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17 « informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI  
MC3  
PAGE 1/1

020320161119 2.42  
MAT 1813623 J -  
IDX B 1041101 N 131 -



>18136231041100000000<